

Avant de randonner en forêt

Le réseau de sentiers de randonnée vous permet de pénétrer à l'intérieur des forêts, de cheminer dans le sous-bois et de profiter pleinement de cette sensation de bien-être et de liberté que nous offre cet espace de nature.

Mais connaissez-vous bien la forêt ?

La forêt a un propriétaire !

Publique ou privée, en tout endroit de la forêt nous sommes chez quelqu'un !

Pour 1/3, la forêt de l'Ain appartient aux communes et pour 2/3 elle appartient à des propriétaires privés. En tout, on compte 57 000 propriétaires forestiers sur le département.

Pour la plupart, ils nous ouvrent les portes de leur forêt, alors respectons les !

Gérer la forêt, c'est aussi couper du bois !

La récolte de bois fait partie du cycle de vie de notre forêt. Les arbres ont besoin de nutriments, de lumière et donc d'espace pour se développer.

Planifiées tous les 7 à 12 ans, les coupes sont les principales sources de revenus pour les propriétaires forestiers. Elles sont réalisées dans le cadre d'une gestion durable où la récolte de bois est inférieure à la croissance biologique de la forêt.

Les branches laissées au sol vont se décomposer et enrichir l'humus dans lequel viendront puiser les racines des arbres.

Utiliser du bois, c'est privilégier une ressource écologique et renouvelable !

Les sentiers servent à exploiter la forêt !

En forêt, la plupart des sentiers balisés pour la randonnée ont été créés, à l'origine, pour la récolte de bois et la desserte agricole. Ces routes et pistes permettent de canaliser les machines et de limiter leur impact sur la forêt.

Parfois, des sentiers sont momentanément coupés ou abimés. Comme pour tout chantier, celui de l'exploitation de la forêt peut laisser des traces d'activité. Mais une trace d'engin n'est pas forcément un signe de destruction du milieu. Ces machines, parfois impressionnantes, sont spécialement conçues pour travailler dans les milieux forestiers : elles permettent le port de charges lourdes tout en limitant les impacts au sol.

Parfois, le mauvais temps vient compliquer l'exploitation, la remise en état est alors différée aux jours meilleurs et ces sentiers offriront à nouveau tout le confort pour la randonnée !

Bonne randonnée !